

RÉGIE D'EAU POTABLE



ÉDITO

Chères abonnées, chers abonnés,

Fin 2020, la nouvelle usine d'eau potable de la Roucarie remplacera, en contrebas du barrage, à la fois l'infrastructure existante mais aussi celle de Fontbonne.

Cette usine tournée vers l'avenir permettra de traiter à elle seule la totalité de la ressource destinée aux communes de l'ancien Pôle des Eaux du Carmausin, d'en renforcer la qualité sanitaire, d'anticiper les futures exigences de l'Agence Régionale de la Santé et de sécuriser la production à destination de nos 15 427 abonnés.

Conformément à notre volonté de maintenir ce service dans le domaine public, nous avons tenu à préserver notre liberté de produire et d'assurer la gestion de l'eau sur le territoire, pour vous, au meilleur coût. À ce titre, la Communauté de Communes Carmausin-Ségala a créé la Régie d'Eau Potable du Pôle des eaux du Carmausin-Ségala et 20 communes bénéficient de ce service.

Avec un chantier à faibles nuisances, une autoconsommation de l'énergie obtenue au moyen de panneaux photovoltaïques, la mise en place d'un espace pédagogique, le nouveau visage de la Roucarie affirmera très bientôt, en toute transparence, une gestion durable de l'eau.

Ce journal a pour vocation de vous informer régulièrement de l'avancement des travaux qui n'auront aucune incidence sur votre consommation, continuité de service oblige !

Denis Marty,
Président de la Régie d'Eau Potable du Pôle des eaux du Carmausin-Ségala.



Sommaire

LE DÉROULEMENT DES TRAVAUX.....P.2

UN CHANTIER ORGANISÉ
POUR LIMITER LES NUISANCES.....P.2

LES CHAUVES-SOURIS
MAINTENUES DANS LEUR MILIEU.....P.2

TECHNOLOGIE PERFORMANTE POUR UNE EAU
DE QUALITÉ AU MEILLEUR COÛTP.3

LE NOUVEAU TERRITOIRE.....P.4

LA PAROLE À DIDIER SOMENP.4

Des nouvelles du chantier

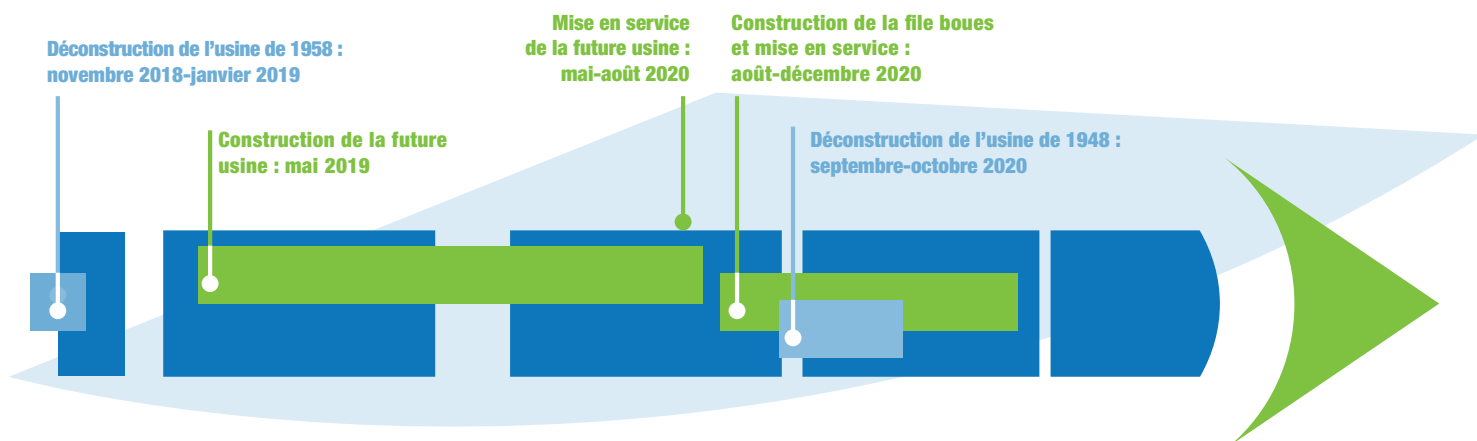
Le déroulement des travaux

La déconstruction de l'usine de 1958 constitue la première étape destinée à libérer la surface nécessaire à la construction de la future infrastructure. Pendant ce temps, c'est l'usine de 1948 qui prendra le relais et assurera le débit de pointe journalier sans interruption (5 250 m³ par jour).



Le site actuel de l'usine de la Roucarie

Frise Le phasage des travaux



Un chantier organisé pour limiter les nuisances

Grâce à une organisation rigoureuse et à une sensibilisation forte de tous les acteurs du chantier, les nuisances sont réduites, l'impact naturel et humain limité autant pour les ouvriers que pour les riverains :

-> **Limitation de la pollution de l'air :** prise en compte des risques d'incendie, des prévisions météo, limitation des émissions de poussières par arrosage des matériaux de démolition...

-> **Réduction de la pollution des sols :** contrôle régulier du matériel et des engins pour prévenir les fuites d'hydrocarbures ou

d'huiles, interdiction de rejeter tout produit polluant dans le milieu naturel, d'enfouir des produits dans les sols...

-> **Gestion des déchets :** mise en place d'un schéma organisationnel de gestion et d'évacuation des déchets avec réduction à la source, tri sélectif, valorisation, suivi...

-> **Protection de la végétation, de la faune et de la flore :** préservation des arbres à proximité des zones de travaux y compris les racines, conservation de la terre végétale sur site, limitation des emprises du chantier, mesures à l'égard des espèces protégées...

Les chauves-souris maintenues dans leur milieu

Trois types de chauves-souris résident sur le site de la Roucarie : le petit rhinolophe (une dizaine d'individus recensés), le grand rhinolophe (deux individus recensés) et le Murin de Daubenton (près d'une centaine d'individus recensés).

Le site est remarquable pour l'espèce Murin de Daubenton, les femelles s'installent à la Roucarie au printemps pour donner naissance à leurs petits et les allaiter jusqu'à la fin de l'été. Ces animaux ont une espérance de vie de près de 20 ans et n'élèvent qu'un petit par an. La colonie revient sur le même site chaque année.

La présence de ces animaux à des étapes importantes de leur cycle de vie justifie la prise de mesures destinées à neutraliser les impacts de l'installation de la nouvelle usine :

-> le phasage de la déconstruction évitera la période de sensibilité estivale,

Chauve-souris Murin de Daubenton



-> la partie habitée de la station sera conservée avec ses accès,

-> l'aqueduc reliant station et tunnel se verra remplacé par une structure aérienne à guidage des chauves-souris par réflecteurs.

Technologie performante pour une eau de qualité au meilleur coût

Pourquoi une nouvelle usine ?

- > **déployer les technologies les plus performantes** pour répondre aux réglementations d'aujourd'hui et de demain
- > **sécuriser la production**
- > **répondre aux exigences de qualité de l'eau** distribuée en adaptant la filière aux micropolluants
- > **réduire les prélèvements** sur le Céret avec une technologie de production plus efficace
- > **limiter les pertes en eau**
- > **produire et consommer sa production énergétique** avec le recours à l'énergie solaire
- > **s'adapter à l'évolution des usages des abonnés** et à l'accroissement de la population



Perspective de la future usine

En cas d'incidents (incendie, pollution accidentelle) sur le barrage de la Roucarié, la station pourra s'alimenter avec les autres ressources présentes sur le territoire (barrages de Fontbonne et de Thuriès).

La nouvelle usine de la Roucarié permettra également de s'adapter aux nouvelles références qualitatives et de traiter d'éventuelles molécules non connues à ce jour (résidus médicamenteux, perturbateurs endocriniens ...).

Un peu d'histoire

Le barrage de Fontbonne sur le Céret et son usine de filtration furent construits au début du XX^{ème} siècle (1907) afin d'alimenter les fontaines publiques de la ville de Carmaux puis le réseau de distribution en eau potable.



Barrage de Fontbonne

C'est donc à l'exploitation du charbon que l'on doit, en 1942, la construction du barrage de la Roucarié puis de la première usine de filtration d'eau en 1948.

L'usine de production d'eau potable de la Roucarié fut ensuite édifée sur ce même site en 1958.

En 2017, l'entité Pôle des Eaux du Carmausin est née de la fusion entre le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Roucarié, le Syndicat Intercommunal d'Adduction en Eau Potable du Carmausin et le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Carmausin.

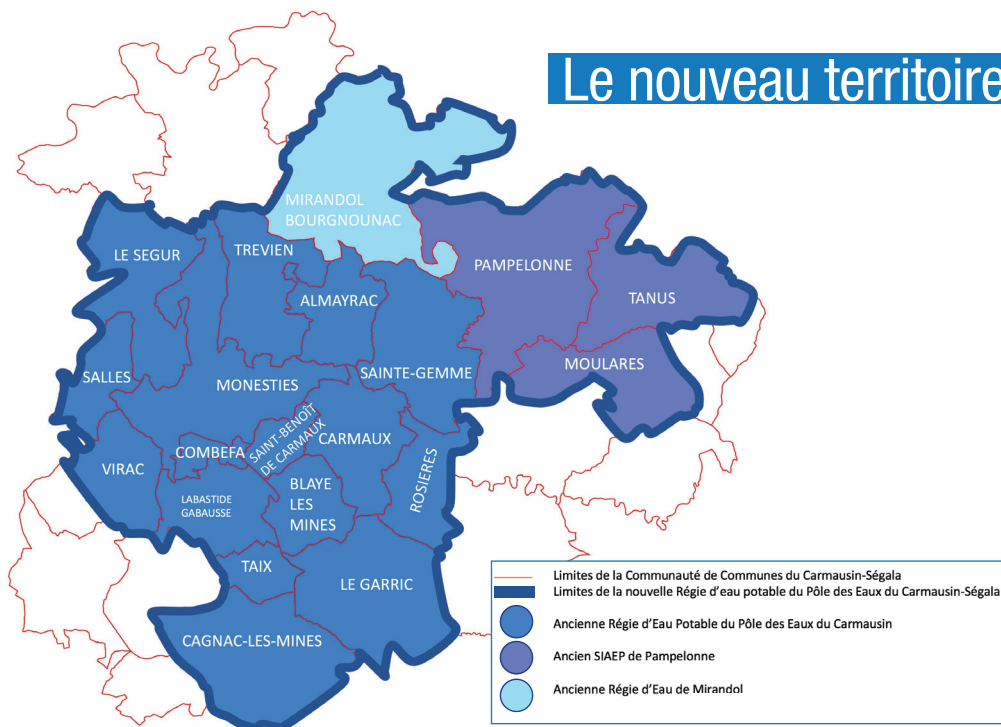


Barrage de la Roucarié

Un investissement maîtrisé

La future usine d'eau potable de la Roucarié représente un investissement de **9 millions d'euros** financé par l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le Département du Tarn et la Régie d'Eau Potable du Pôle des eaux du Carmausin-Ségala par autofinancement et emprunt.

Le nouveau territoire



En pratique

Dès le mois de mai 2019, les abonnés régleront leurs factures au Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala et non aux services du Trésor.

Pour effectuer le règlement, différentes modalités s'offrent à vous :

- le paiement en numéraire,
- le paiement par prélèvement automatique à échéance,
- le paiement mensualisé,
- le paiement par TIP,
- le paiement par chèque, par courrier ou dans nos locaux,
- prochainement, le paiement par carte bleue dans nos locaux et sur Internet.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter.

La Parole à Didier Somen, Président de la Communauté de Communes Carmausin-Ségala

Gérer la distribution et le traitement de l'eau à l'échelle d'un territoire



« Dans le cadre de la Loi Notre du 2 août 2015 (pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République) la compétence Eau et Assainissement incombera aux intercommunalités dès janvier 2020. Nous avons choisi d'anticiper cette prise en charge dès le 1^{er} janvier 2019.

La gestion de l'Eau et de l'Assainissement par une entité constituée d'élus de terrain

permet de mieux répondre aux besoins de l'ensemble du territoire dont ils connaissent les caractéristiques mais aussi les potentiels économiques et d'urbanisme.

Avec cette nouvelle configuration, l'avenir me paraît préservé. Choisir une gouvernance intercommunale sur le sujet vital de l'eau c'est faire agir les communes par et pour elles-mêmes sans dépendance extérieure, en maîtrisant le tarif aux usagers et en assurant la proximité.

Nous nous réjouissons de la naissance de cette usine dotée des technologies les plus performantes pour garantir sécurité et qualité à tous ! »

A votre service

La Régie d'Eau Potable du Pôle des eaux du Carmausin-Ségala, c'est une équipe de

24 personnes à votre écoute 24h/24 & 7j/7

formées à vous répondre et à agir sur le terrain.

Tél : 05 63 76 20 70

Maîtrise d'ouvrage



Régie d'Eau Potable du Pôle des eaux du Carmausin-Ségala
12, rue André Ampère - 81400 Carmaux
Téléphone : 05 63 76 20 70
Télécopie : 05 63 76 57 71
E-mail : regie.eau@poledeseaux.fr



Les partenaires financiers



Services instructeurs



Maîtrise d'œuvre



Groupeement constructeurs



« Journal du Pôle des Eaux du Carmausin-Ségala » - Avril 2019
Directeur de la publication : Denis Marty
Conception et réalisation : Campardou Communication
Crédits photos : Aerial Drone Système, Bruno Jacq Architecte, Egis
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

